Groupement des parents d'élèves de BAILLARGUES

Mme / M.
Nom
Prénom
Courriel :

A expédier aux adresses suivantes
A plus tard lundi 3 sept. 2007 à midi
ce.ia34@ac-montpellier.fr *et à*
ce.ia34cab@ac-montpellier.fr

A

Monsieur Paul-Jacques GUIOT
Inspecteur d'Académie
Inspection Académique de l'Hérault
31, rue de l'Université,
34058 MONTPELLIER Cedex 1.

Objet : Maintien d'une 15ème classe au groupe scolaire élémentaire de Baillargues (34)

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

C'est avec stupéfaction que j'ai appris, par l'intermédiaire du Groupement de Parents d'Elèves de Baillargues (**GPE**), votre intention de fermer une classe au groupe scolaire élémentaire de Baillargues (Hérault) – Ecoles **Jacques BREL** et **Georges BRASSENS**.
Il s'agirait d'une classe de Cours préparatoire.
Cette décision, en parfaite adéquation avec la politique de réduction de postes dans le service public de l'Education nationale, majoritairement plébiscitée lors de la récente élection présidentielle, me semble tout à fait inadaptée dans ce cas précis et porteuse de sombres perspectives en matière de réussite et d'épanouissement scolaires.

C'est pourquoi, considérant,

1. qu'aujourd'hui, Baillargues compte parmi les communes les plus dynamiques de l'agglomération de Montpellier, en terme de démographie, avec un taux d'accroissement programmé de +34% pour la période 2003/2012 (+ 2000 hab.);
2. que cette sanction n'est pas conforme aux engagements pris par l'inspecteur de la circonscription de Lattes-Mauguio en juin 2007 (maintien si effectif global du groupe scolaire > 360 enfants - il y en a 369 à ce jour) ;
3. que la situation actuelle est équilibrée et favorable à l'apprentissage des enfants et à l'organisation matérielle des classes ;
4. que la perte d'un poste désorganiserait profondément le fonctionnement des classes de Cours préparatoire et de Cours élémentaire, entraînant un risque élevé de troubles de l'apprentissage, voire d'échec scolaire ;
5. qu'en raison du nombre élevé d'enfants en Grande maternelle (26 /classe en moyenne), les effectifs en CP seront en forte augmentation l'an prochain et qu'il convient d'anticiper sur cet accroissement annoncé ;
6. que le désordre induit va générer un profond mécontentement chez les parents d'élèves et, à terme, un climat de conflit parents-enseignants fort préjudiciable ;
7. qu'il n'est pas tolérable que nos enfants soient entassés à 29 par classe alors que dans d'autres départements de la Région, des classes sont maintenues avec des effectifs bien moindres (jusqu'à 15/classe) et que cela constitue une grave inégalité de traitement devant le Service public ;
8. que cette réorganisation va engendrer, alors que la rentrée a déjà eu lieu, des changements de classe et d'école, dont vos services n'ont pas mesuré les conséquences psychologues : sentiment de régression pour les CM retournant avec les petites classes, effectifs en CP supérieurs aux recommandations ministérielles (25) etc…
9. qu'en tant que citoyen responsable et contribuable, j'estime indispensable qu'au-delà des effets d'annonce, la qualité du Service public d'Education nationale soit effectivement élevée au niveau d'une priorité nationale ;

Je vous demande, avec insistance, de maintenir la 15ème classe du groupe scolaire élémentaire de BAILLARGUES et vous fais part de ma grande solidarité avec les parents d'élèves de cette école.

Le 3 septembre 2007.

Signé.